



JOURNÉE DE FORMATION DROIT DES ÉTRANGERS

VENDREDI 22 MAI 2026

Au GR1, 148 rue Sainte, 13007 Marseille & en ligne via Zoom

**FACE AU PACTE EUROPEEN SUR L'ASILE ET LA MIGRATION : ENJEUX,
CONTENTIEUX ET STRATEGIES DE RESISTANCE**



RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

Syndicat des Avocats des France

34, rue Saint-Lazare 75009 PARIS – Tél : 01 42 82 01 26 – Email : saforg@orange.fr

www.lesaf.org



JOURNÉE DE FORMATION DROIT DES ÉTRANGERS

VENDREDI 22 MAI 2026

Au **GR1**, 148 rue Sainte, 13007 Marseille & en ligne via Zoom

L'adoption du Pacte européen sur l'asile et la migration s'inscrit dans un mouvement ancien et désormais assumé de durcissement des politiques migratoires européennes. Derrière le vocabulaire de la « solidarité », de la « responsabilité » et de l'« efficacité », ce Pacte organise surtout une nouvelle étape dans la mise à distance des personnes exilées, le renforcement du contrôle aux frontières et la banalisation de procédures dérogoires au détriment des garanties fondamentales.

Présenté comme une réponse commune aux prétendues « crises migratoires », il consolide en réalité une logique de tri, d'enfermement et d'accélération des procédures. Les dispositifs de filtrage, les procédures à la frontière, la multiplication des hypothèses de privation de liberté et l'affaiblissement possible de l'accès effectif au juge font peser des risques majeurs sur l'effectivité des droits des personnes en exil.

Sa mise en œuvre en droit français impose donc aux praticien·nes du droit, aux associations et aux acteurs de terrain de se saisir dès maintenant de ses implications concrètes. Il s'agit d'en comprendre l'architecture, mais aussi d'en dévoiler les présupposés politiques, les effets prévisibles sur les personnes concernées et les marges de résistance juridique qu'il reste possible de construire.

Cette journée de formation se donne pour objectif d'analyser le Pacte dans sa logique d'ensemble, d'identifier les atteintes qu'il est susceptible de porter aux droits fondamentaux, et de réfléchir collectivement aux outils contentieux, européens et internes, permettant d'en contester les effets. À travers les échanges entre juristes, universitaires, magistrat·es, associations et praticien·nes, elle entend contribuer à la construction de stratégies de défense face à une réforme qui, loin de garantir l'accueil et la protection, risque d'institutionnaliser davantage encore le soupçon, le contrôle et l'exclusion.

PÉDAGOGIE

Objectifs pédagogiques : comprendre les enjeux liés au Pacte et se former à des stratégies contentieuses pour y faire face.

Compétences visées : amélioration des connaissances pratiques en droit des étrangers.

Public visé et prérequis toute personne intéressée par le droit des étrangers : magistrats, avocats. Aucun prérequis – niveau 1

Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement : apports théoriques et pratiques. Échanges sur les situations et cas pratiques des personnes participant à la journée de formation.

Modalités d'évaluation et moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats : la formation dispensée par le colloque ne fait pas l'objet d'une évaluation des personnes participantes. En revanche, à l'issue du colloque, les personnes participantes seront destinataires d'un questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation afin de permettre son amélioration.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation : Questionnaire d'évaluation des acquis.

Modalités et délais d'accès : Pour les participants en visio : un lien sera envoyé la veille de la formation.

Formalisation à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation **Modalités pédagogiques** :

Formation en présentiel et en visioconférence **Méthode pédagogique** : expositive

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant.



JOURNÉE DE FORMATION DROIT DES ÉTRANGERS

Face au Pacte européen sur l'asile et la migration : enjeux, contentieux et stratégies de résistance

PROGRAMME

9h–9h30 : Accueil et discours de bienvenue

9h30–10h : Introduction

Genèse politico-juridique du Pacte

- Intervention de **Brigitte Espuche** (coordinatrice chargée d'études à Migreurop)

MATINÉE

**COMPRENDRE LE PACTE :
ARCHITECTURE, ENJEUX ET MISE EN
ŒUVRE**

Modération : Flor Tercero, avocate au barreau de Toulouse

10h–10h45 : L'architecture du Pacte et sa logique d'ensemble

- Intervention de **Charlotte Labrosse** (juriste associée au European Council on Refugees and Exiles (ECRE))

10h45 – 11h30 : Mise en œuvre en droit français : applicabilité directe, marges de manœuvre nationales et textes d'application

- Intervention de **Serge Slama** (professeur de droit public à l'université Grenoble-Alpes)

11h30–12h15 : Les incidences sur le contentieux administratif : adaptation des pratiques et nouveaux enjeux procéduraux

- Intervention de **Arnaud Kiecken** (membre du syndicat Justice administrative collective et indépendante - JACI)

Échanges & Discussions

APRÈS-MIDI

**CONTENTIEUX ET STRATEGIES
EUROPEENNES**

Modération : Alice Benveniste, avocate au barreau de Nantes

14h–15h30 : Mobilisation du droit de l'Union européenne face au Pacte : identification des droits fondamentaux UE atteints + mobilisation contentieuse du droit européen

- Interventions croisée de **Charlotte Labrosse** (ECRE) & **Tania Racho** (docteure en droit européen (Paris II) et chercheuse associée à l'Université Paris-Saclay)

15h30–16h15 : FOCUS : Contrôle et enfermement aux frontières : nouveaux dispositifs et enjeux

- Intervention de **Laure Palun** (Directrice de l'Anafé)

16h15–17h : FOCUS : Évolutions du contentieux de l'asile à l'aune du Pacte

- Intervention de **Chloé Viel** (docteure en droit d'asile et directrice d'organisme de formation en droit d'asile)



JOURNÉE DE FORMATION DROIT DES ÉTRANGERS

Face au Pacte européen sur l'asile et la migration : enjeux, contentieux et stratégies de résistance

Le SAF est engagé contre les violences sexistes et sexuelles tant au sein de ses instances internes que lors de ses manifestations et formations. Si vous êtes témoin ou victime de violences sexistes et sexuelles, vous pouvez adresser un mail à signalement@lesaf.org

INSCRIPTION

Inscription préalable en ligne, avant le mercredi 20 mai 2026 www.lesaf.org

Tarifs :

- Avocat adhérent SAF : 110€ TTC
- Avocat préalablement inscrit au colloque pénal : 80€ TTC
- Avocat non adhérent SAF : 130€ TTC
- Avocat honoraire : 50€ TTC
- Élève-avocat, étudiant : entrée libre dans la limite des places disponibles
- Avocat au barreau de Marseille : entrée libre*

* la gratuité est valable pour une seule formation sur le Printemps du SAF

FORMATION CONTINUE

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (Article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de la décision du CNB n° 2018-001 du 20 juillet 2018

SAF Organisme de formation n° 11 75 54132 75 – Durée de la formation : **six heures**

PRISE EN CHARGE FIFPL

N'oubliez pas de demander la prise en charge de votre inscription auprès du FIF-PL – 104 rue de Miromesnil 75384 PARIS CEDEX 08 Tél. 01 55 80 50 00 Fax. 01 55 80 50 29 –

<http://www.fifpl.fr>

Participation en présence :

Pour valider la formation - Il vous sera INDISPENSABLE d'émarger la feuille de présence à chaque session de la journée de formation - le matin et l'après-midi.

Merci de bien vouloir remplir le questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Une attestation de présence vous sera remise. Seul l'émargement fait foi pour les heures comptabilisées.

Participation en visio-conférence :

Pour valider la formation - Il sera INDISPENSABLE de vous inscrire en ligne, de vous connecter à la session de formation le matin et l'après-midi. Une facture et une attestation de présence vous seront adressées après la formation